

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 13 juillet 2016 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR : AFSS1630572A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4 et R. 182-3 et suivants ;
Vu l'arrêté du 13 juillet 2011 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé ;
Vu les propositions, pour chacune des professions mentionnées à l'article R. 182-3, des organisations syndicales représentatives,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de l'Union nationale des professionnels de santé, pour la durée du mandat de cinq ans :

1. Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des médecins

Titulaires

M. Jean-Paul ORTIZ.
M. Patrick GASSER.
M. Luc DUQUENEL.
Mme Corinne LE SAUDER.
M. Benoît FEGER.
M. Claude BRONNER.
M. Jean MARTY.
M. Xavier GOUYOU BEAUCHAMPS.
M. François WILTHIEN.
M. Philippe MARISSAL.
M. Bernard PLEDRAN.
M. William JOUBERT.
M. Éric TANNEAU.
M. Éric HENRY.

Suppléants

M. Christian Michel ARNAUD.
M. Bruno STACH.
Mme Béatrice FAZILLEAUD.
M. Jean-Paul HAMON.
M. Pierre-Jean TERNAMIAN.
M. Dominique DREUX.
M. Arnaud GRISEY.
M. Jérôme VERT.
M. Claude LEICHER.

M. Gilles URBEJTEL.
M. Jean-Christophe CALMES.
Mme Sophie BAUER.
M. Philippe VERMESCH.
M. Éric VAN MELKEBEKE.

**2. Au titre des représentants
des organisations syndicales représentatives des infirmiers**

Titulaires

Mme Ghislaine SICRE.
M. Thierry FERRARI.
M. Philippe TISSERAND.
M. Daniel GUILLERM.
Mme Élisabeth MAYLIÉ.
Mme Annick TOUBA.
Mme Maryse ALCINDOR.

Suppléants

M. Lucien BARAZA.
M. Christophe CHABOT.
Mme Maryse GUILLAUME.
M. Nicolas SCHINKEL.
M. Wady BRAHIM.
M. John PINTE.
Mme Ghislaine MEILLERAIS.

**3. Au titre des représentants
des organisations syndicales représentatives des chirurgiens-dentistes**

Titulaires

Mme Catherine MOJAÏSKY.
M. Gérard MOREL.
M. Jean-François CHABENAT.
M. Patrice LAMBERTINI.
M. Philippe DENOYELLE.
M. Jacques LE VOYER.

Suppléants

M. Christian SOLETTA.
M. Serge DESCHAUX.
M. Laurent PINTO.
M. Pierre ROSENZWEIG.
Mme Muriel WAGNER.
M. Marcel PERROUX.

**4. Au titre des représentants
des organisations syndicales représentatives des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs**

Titulaires

M. Daniel PAGUESSORHAYE.
Mme Françoise DEVAUD.
M. Patrick CORNE.
M. Tristan MARECHAL.

M. Jean Claude CREMONT.
M. Stéphane MICHEL.

Suppléants

M. Jean-Michel DALLA TORRE.
M. Jean-Yves LEMERLE.
M. Sébastien GUERARD.
M. Arnaud RAMPLOU.
M. Yvan TOURJANSKY.
M. Mickael MULON.

**5. Au titre des représentants
des organisations syndicales représentatives des pharmaciens titulaires d'officine**

Titulaires

M. Philippe GAERTNER.
Mme Jocelyne WITTEVRONGEL.
M. Gilles BONNEFOND.

Suppléants

M. Philippe BESSET.
M. Philippe DENRY.
Mme Brigitte BOUZIGE.

**6. Au titre des représentants
des organisations syndicales représentatives des biologistes responsables privés**

Titulaire

M. François BLANCHECOTTE.

Suppléant

M. Jean-Charles DUGIMONT.

**7. Au titre des représentants
des organisations syndicales représentatives des orthophonistes**

Titulaires

Mme Anne DEHETRE.
M. Christophe RIVES.

Suppléants

Mme Agnès SICIAK-TARTARUGA.
Mme Séverine CAVAGNAC-WURZ.

**8. Au titre des représentants
des organisations syndicales représentatives des pédicures-podologues**

Titulaires

M. Serge COIMBRA.
Mme Dominique ROULAND.

Suppléants

M. Bruno SALOMON.
M. Serge CASIMON.

**9. Au titre des représentants
des organisations syndicales représentatives des sages-femmes**

Titulaire

Mme Laurence GUILLAUME.

Suppléante

Mme Caroline RAQUIN.

**10. Au titre des représentants
des organisations syndicales représentatives des orthoptistes**

Titulaire

M. Laurent MILSTAYN.

Suppléante

Mme Maria PLAZA.

**11. Au titre des représentants
des organisations syndicales représentatives des audioprothésistes**

Titulaire

M. Luis GODINHO.

Suppléant

M. Hervé PICOLLET.

**12. Au titre des représentants
des organisations syndicales représentatives des transporteurs sanitaires**

Titulaire

M. Bernard BOCCARD.

Suppléant

M. Serge NOSSOVITCH.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale et la directrice générale de l'offre de soins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 13 juillet 2016.

MARISOL TOURAINE